PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
15	1

Date de convocation
29/01/2024

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 06/03/2024

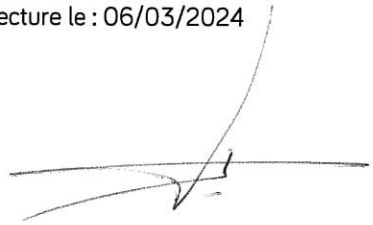

Acte affiché le : 06/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 21 Février, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Renée Courtel, Catherine Henry, Guillaume Robic.

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic.

Suppléant.e.s excusé.e.s : Christophe Daniel, Daniel Le Caër.

Validation de la réponse à l'appel à projets de la Région « Incubateur de projets » pour solliciter un accompagnement en ingénierie du Ti Hub pour la mise en œuvre du projet « Valorisation du patrimoine archéologique »

En complément de son dispositif de soutien aux destinations touristiques, la Région Bretagne a lancé un appel à projets pour accompagner des projets touristiques démonstrateurs.
Ce dispositif comporte deux volets :

- Volet 1 « révélateur de solutions »
- Volet 2 « Incubateur de projets »

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh candidate au second volet.
Celui-ci vise à accompagner des projets exemplaires d'envergure nécessitant une phase préalable d'étude et d'accompagnement technique avec l'appui d'une ingénierie régionale (Services de la Région et/ou de Tourisme Bretagne ainsi que du TiHUB, cellule d'accélération des transitions touristiques / Région) pouvant être augmentée d'ingénieries externes mobilisées par la Région.

Cette 1ère édition de l'appel à projets vise à accompagner plus spécifiquement des projets qui permettront de donner une réalité aux :

- Hébergements touristiques de demain
- Imaginaires bretons

C'est sur cette deuxième thématique, imaginaires bretons, que la Destination Cœur de Bretagne souhaite bénéficier de soutien pour le déploiement de son projet de valorisation du patrimoine archéologique.
Un appui méthodologique est attendu pour :

- Mettre en récit le patrimoine archéologique de la Destination. Plusieurs sites « coups de cœur » ont été identifiés mais il est désormais nécessaire d'identifier un fil conducteur pour en faire la valorisation.
- Rendre accessible et compréhensible ce patrimoine auprès des touristes et habitants.
- Identifier des actions / outils de valorisation et médiation afin de faire de l'archéologie un facteur d'attractivité
- Intégrer les facteurs identité et transition à la démarche afin d'en faire un projet exemplaire

L'appel à projet du Conseil régional comprend deux étapes

- Etape 1 : accompagnement en ingénierie pour définition des contours du projet,
- Etape 2 : accompagnement financier du projet (dépenses d'investissement) selon les modalités définies lors de la première étape.

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh sollicite en priorité l'étape 1.
L'enveloppe régionale dédiée dans le cadre du contrat de développement touristique entre la Région et la Destination pourra être mobilisée pour mettre en œuvre les actions préconisées si la Destination n'était pas retenue à l'étape 2 par le Conseil régional.

La Destination mettra à disposition 0.5 ETP pour suivre ce projet.

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

Valide la candidature de la Destination Cœur de Bretagne à l'appel à projets régional « incubateur de projets – imaginaires bretons »

Et autorise le président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement concernant ce projet.

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ